

ADOPTONS

LES BONS GESTES

Le service de l'assainissement de GrandAngoulême trouve beaucoup trop souvent des déchets dans les réseaux d'eaux usées, tels que des lingettes, des tampons et serviettes hygiéniques, des cotons tiges et des préservatifs.

Ces déchets solides provoquent des obstructions des réseaux d'assainissement. Ils sont à l'origine de nombreux dysfonctionnements, débordements, voire de pollution de l'environnement.

**NE CONFONDONS PLUS
NOS TOILETTES AVEC NOS
POUBELLES**

**NE JETONS PLUS DE
DECHETS DANS LES
RÉSEAUX D'EAUX USÉES**

Nous évitons ainsi :

- Les inondations dans les habitations ;
- Les interventions de débouchage ;
- La mise en danger du personnel d'exploitation des réseaux d'eaux usées ;
- La dégradation des ouvrages de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées ;
- Les atteintes à l'Environnement.

LE SERVICE

DE L'ASSAINISSEMENT

Le service de l'assainissement de GrandAngoulême, un service public 24h/24.

Le réseau d'assainissement est un réseau sous surveillance tout au long de l'année.

En dehors des heures ouvrables, une permanence est assurée par le personnel d'exploitation de l'assainissement.

En cas de dysfonctionnement du réseau d'eaux usées, vous pouvez vous rapprocher du centre d'exploitation de l'assainissement de GrandAngoulême en appelant le **05 45 61 02 41**.

Attention, si votre réseau d'eaux usées est obstrué en domaine privé (avant le regard de branchement individuel), vous devez contacter une entreprise privée pour déboucher votre canalisation.

Rappel :

**Il est aussi interdit de rejeter
des eaux pluviales
(descentes de dalles, siphons de sol)
dans le réseau d'eaux usées
(application de l'article 42 du
règlement sanitaire départemental).**

Nos toilettes ne sont pas des poubelles



Imp. MEDIAPRINT et Cie - 05 45 39 57 88 - R.C.S. 483 880 305

© Conception : Service communication GrandAngoulême - octobre 2016 / Visuels : Fotolia / Ne pas jeter sur la voie publique.

AUTORISÉ

DANS LE RÉSEAU D'EAUX USÉES

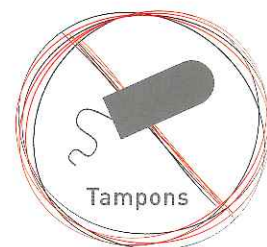
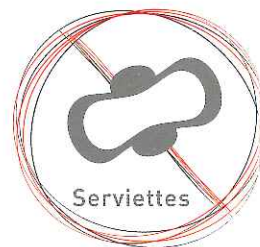
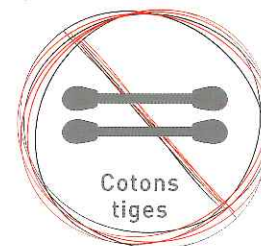


En privilégiant les produits écolabellisés



INTERDIT

DANS LE RÉSEAU D'EAUX USÉES



Présence de déchets solides

=

**obstruction,
dysfonctionnement,
débordement,
pollution...**

Obstruction

**Débordement
en milieu naturel**

